

Communiqué :

Le Groupement départemental du Rhône des syndicats Force Ouvrière des Services Publics et de Santé s'est réuni ce jour, lundi 16 janvier 2012.

Nous avons entendu les camarades du syndicat FO des Hospices civils de Lyon nous expliquer que l'ensemble des agents des HCL avaient reçu le 27 décembre 2011 un courrier de la direction les informant qu'à partir du 1^{er} janvier 2012, **leur mutuelle**, mutuelle HCL créée en 1932, **n'existait plus** en conséquence des décisions de la commission européenne exigeant la « *concurrence libre et non faussée* ». Ils doivent soit choisir une nouvelle mutuelle puisqu'il n'y a plus de monopole, soit réadhérer aux nouvelles conditions : cotisations considérablement augmentées, garanties diminuées, prestations supprimées. Dans les faits, les collègues des HCL perdent leur contrat collectif de protection sociale complémentaire.

- Renégociation de l'application aux HCL de l'article 44 « *considérant le fait que les HCL ne fournissent pas à leur personnel la possibilité, sur prescription d'un médecin de l'établissement de bénéficier de médicaments gratuits conformément au Statut* » ainsi que l'avait reconnu le Conseil d'administration des HCL du 4 avril 1990 qui avait voté l'augmentation de 60% de sa compensation à la mutuelle.
- Annulation des hausses de cotisations.
- Remboursement par la trésorerie des HCL des avances de paiement du tiers payant.
- Maintien du contrat collectif de la protection sociale complémentaire.

Nous avons été informés par les camarades de la COURLY de l'appel d'offre ayant pour objectif de **céder au privé la collecte des ordures ménagères à Lyon et Villeurbanne**. Il s'agit d'un pas de plus vers la privatisation qui débouche sur une remise en cause du service rendu à la population avec l'abandon du service complet (1 seul agent derrière une benne au lieu de 4) qui impactera également les gardiens des OPAC, des écoles, des équipements sportifs etc...

- Non à la poursuite de la privatisation !
- Retrait immédiat de l'appel d'offre sur les rondes de Lyon et Villeurbanne !
- Maintien de leur organisation de travail pour les conducteurs de secours et du pool, maintien de leur samedi sur deux, maintien du 'fini-parti' !

Le GD FO du Rhône soutient les syndicats FO de la COURLY et des HCL qui lancent la bataille pour défendre les revendications.

Le GD se félicite que les syndicats Force Ouvrière confirment leur indépendance en continuant à affirmer leurs revendications sans céder à aucune pression.

Ils indiquent ce faisant la voie pour gagner : **définir précisément les revendications en rupture avec les sommets 'sociaux'**, relais des directives des agences de notation et de la troïka (FMI, BCE, Union européenne).

Ces revendications sont légitimes, elles devront être satisfaites.

FO l'indépendance, FO la différence.